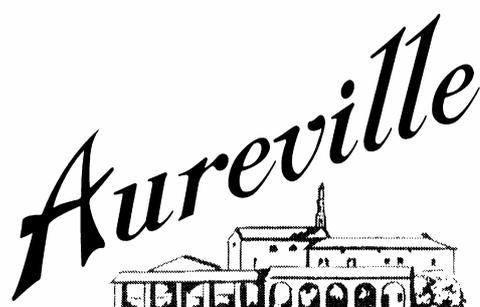




Mairie d'Aureville
Le Village
31 320 AUREVILLE

Téléphone: 05 61 76 30 29
Fax: 05 61 76 41 36
EMail: mairie.aureville@wanadoo.fr



Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal d'AUREVILLE

Lundi 25 fevrier 2013

Table des matières

Sujets avec débats	
Présentation de la redevance incitative pour les déchets ménagers	
Atelier municipal – présentation du nouveau projet	
Changement du rythme scolaire.....	
Sécurisation des arrêts du TAD 119	
Régularisation des statuts des bâtiments communaux utilisés par le CIAS....	
Sujets sans débat	
Vie communale	
Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales	
Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations	
Commission action sociale	
Associations.....	
Jeunes	
Sport.....	
Association FANETTE	
Vie intercommunale	
SICOVAL	
Travaux	
CIAS.....	
Cohésion sociale.....	
Politique de l'eau	
Bassins de vie	
Environnement.....	
SIVURS	
SDHEG	
Questions diverses.	

Réunion du Conseil Municipal du 25 février 2013

CM 2013-02

Ouverture de séance : 19 heures 30.

Présents :

Messieurs :

1. CAMUS Gabriel
2. ESPIC Xavier
3. MOUMIN Jean-Marc
4. RIOCROS Jean-Pierre
5. SALEIL Georges
6. TARROUX Francis

Mesdames :

7. CALLES Colette
8. CLASTRES Emmanuelle
9. GROENEN Karine
10. GUTH Dominique
11. MANENT Corinne

Absents excusés :

Mesdames, Messieurs :

1. COMETTI Edwige
2. GIROT Ronan
3. TORRENT Marie Jo

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du 28 janvier 2013.

Sujets avec débats :

Présentation de la redevance incitative pour les déchets ménagers

Atelier municipal – présentation du nouveau projet

Changement du rythme scolaire

Sécurisation des arrêts TAD 119

Régularisation des statuts des bâtiments communaux utilisés par le CIAS

Sujets sans débat :

Compte rendu des activités communales

Compte rendu des activités intercommunales

Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 25 février 2013 à 19h30.

Membres en exercice : 14 / Présents : 11 / Pouvoir : 0 / Votants : 11

Le compte rendu de la réunion du 26 novembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Georges Saleil a été désigné secrétaire de séance.

Sujets avec débats

Présentation de la redevance incitative pour les déchets ménagers

Monsieur Georges SALEIL présente le projet de la redevance incitative. Il informe le Conseil Municipal que le nouveau marché pluriannuel concernant le ramassage des ordures ménagères (titulaire du marché entreprise SITA), a subi une augmentation significative. Le Conseil de Communauté du SICOVAL du 04 février 2013 a décidé l'installation d'une redevance incitative afin d'une part de maîtriser les coûts pour les administrés et d'autre part de suivre les recommandations du « Grenelle de l'environnement »

Le principe de la tarification sera :

Pour les maisons individuelles :

- *une part variable calculée sur le nombre de présentation du bac au ramassage,*
- *Une part fixe basée sur le volume du bac*
- *Un abonnement au Service*

Pour les collectifs :

Des études sont en cours pour individualiser la facturation par l'aménagement de zones fermées (ex : conteneur collectif à badge).

La mise en place de cette redevance est prévue en juillet 2014 après une phase expérimentale.

L'instauration de la redevance ne nécessitera pas d'investissement particulier concernant les bacs ou les véhicules de ramassage. Une personne sera chargée dans la phase d'installation de la migration des données pour l'établissement des factures et une personne sera affectée au contrôle du bon fonctionnement du ramassage et à la surveillance de comportements inciviques.

Atelier municipal – présentation du nouveau projet

Avancement du projet :

Le projet initial comprenait non seulement les locaux de l'atelier mais aussi des locaux d'activités et salles de réunion pour les associations. Suite au futur achat du hangar, le nouveau projet sera composé de l'atelier municipal et uniquement de quatre locaux de rangements pour les associations. L'estimation de cette nouvelle structure s'élève à 400 000 euros coût total TTC de l'opération (frais annexes compris) alors que celui du projet initial était de 600 000 euros coût total TTC.

Changement du rythme scolaire

Un décret ministériel demande la mise en place de la semaine scolaire pour les primaires et maternelles à neuf demi-journées. La mise en place de ces nouveaux rythmes de travail peuvent-être décalés d'un an sous réserve d'une demande de dérogation transmise avant le 9 mars 2013.

Madame Groenen expose le déroulement de la réunion tenue entre les quatre communes (Lacroix-falgarde, Goyrans, Clermont le Fort et Aureville)

Compte tenu des regroupements pédagogiques entre Clermont le Fort, Goyrans et Aureville et de l'utilisation du Centre de loisirs de Lacroix-Falgarde, une position commune a été recherchée.

Suite à la décision du Conseil Général de ne pas modifier les horaires des transports scolaires et la difficulté d'organiser des activités péri scolaire, le Conseil Municipal décide qu'une demande de dérogation sera transmise pour un report en 2014 de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Sécurisation des arrêts du TAD 119

Suite à une réunion avec des représentants de TISSEO, du SICOVAL et de représentants de notre commune (J.M MOUMIN, C.MANENT), TISSEO a fait un point précis sur des arrêts de notre commune. En conclusion, TISSEO a proposé :

- *de supprimer l'arrêt de la « Marquemale » car très peu utilisé*
- *d'aménager ou de déplacer l'arrêt « du bois des Dames »*

Le problème du danger pour les piétons d'utiliser les bordures des différentes voiries notamment sur les CD35 et CD35c a été soulevé..

Régularisation des statuts des bâtiments communaux utilisés par le CIAS

Suite à la prise de compétence de la « petite enfance » par le SICOVAL, une convention devra être signée entre le SICOVAL et la commune d'Aureville pour l'utilisation des salles communales par les services intercommunautaires (Salle des fêtes et bibliothèque). Un montant annuel de 500 Euros sera demandé pour couvrir les frais de cette utilisation.

Convention d'occupation de locaux liée aux activités du CIAS-SICOVAL

CM 2013/02-66-01

Nombre de suffrages exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Dans le cadre du transfert de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire », le CIAS utilise pour l'exercice de ses activités des locaux dont notre commune est propriétaire.

Comme indiqué lors de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées du 13 décembre 2012, deux bâtiments sont à distinguer.

D'une part, les bâtiments dont l'occupation est exclusivement dédiée à la compétence transférée sont mis à la disposition de droit et leur transfert automatique doit se traduire par l'établissement d'un procès verbal de transfert.

D'autre part, les bâtiments dont l'occupation est partagée entre des activités liées à la compétence transférée et d'autres activités (communales, associatives...) ne feront pas l'objet d'un transfert mais d'une convention d'occupation partagée.

La commune d'Aureville met à disposition la salle de la garderie scolaire ainsi que la salle polyvalente pour l'exercice des rencontres du RAM (Relais d'Assistants Maternelles). Il convient donc de signer une convention d'utilisation.

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal du projet de convention d'occupation de locaux liés aux activités du CIAS.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil Municipal délibère et décide d'approuver la convention de contractualisation.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Sujets sans débat

VIE COMMUNALE

Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales

Hangar

Le passage empierré pour permettre l'accès sur la parcelle à l'arrière du château, à partir du lotissement Bichard, sera effectué dès que les conditions climatiques le permettront.

Travaux

Des réparations de voirie seront réalisées sur les chemins des poutils et du Boulanger dans les meilleurs délais en fonction des conditions climatiques.

Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

Ecole – Petite enfance

Les enfants sont partis dans le Tarn en classe verte (une classe de Clermont le Fort et deux classes d'Aureville).

Associations

Jeunes

Deux projets sont prévus : nettoyage du village et aménagement du rond point au croisement des RD24 et RD35.

Sport

Les activités en salle sont terminées. Les activités extérieures vont reprendre après les congés scolaires.

Fanette

A l'assemblée Générale de l'association, ont été évoquées les difficultés liées aux fluctuations des réglementations qui empêchent l'association de mener à terme ses projets. La collaboration de l'association « Les amis de l'enfance » avec l'association FANETTE a permis d'élaborer un nouveau projet sur une future structure de quatre places, où les pensionnaires seraient pris en charge de la petite enfance jusque dans l'âge adulte.

Commission action sociale

Une réunion pour établir un budget et prévoir les prochaines manifestations sera organisée

VIE INTERCOMMUNALE

SICOVAL

La dernière conférence des maires était consacrée à la nouvelle répartition de la représentation des communes. Le nombre de Représentants sera réduit à soixante-dix, dont un représentant au moins par commune du SICOVAL. Il sera étudié la possibilité de nommer des suppléants et quelles prérogatives leurs seront dévolues.

Travaux

Exposé du bilan de prêt de matériels. Prévision pour 2013 et arbitrage des journées où les demandes sont supérieures aux possibilités.

CIAS

Le budget est à l'étude.

Cohésion Sociale

Une enquête est en cours auprès des Mairies pour définir les besoins.

Politique de l'eau

Un travail de réflexion est mené pour l'instauration d'une redevance incitative. Il a été rappelé que chaque utilisateur est responsable de la protection de son compteur contre le gel.

Bassin de vie

Prochaine réunion du Comité du bassin de vie le 4 mars 2013. Le bassin de vie cherche un « nom de baptême ».

Environnement

*La subvention pour SOLEVAL a été votée
La soirée thermographie sera organisée le 14 mars 2013 de 20h à 22h30.*

SIVURS

Les prix des repas pour les écoles primaires et maternelles sont confirmés.

SDEHG

Prochaine réunion le 25 mars à 15h à St ALBAN

QUESTIONS DIVERSES.

La commune a été classée en catastrophe naturelle (mouvements différentiels des terrains) pour la période entre juillet 2011 et décembre 2011.

Bon anniversaire ce mois ci, à Colette, Ronan et Jean-Pierre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera mercredi 27 mars 2013, à 19h30.

CM 2013/02-66-01 : Convention d'occupation de locaux liée aux activités du CIAS-SICOVAL.

CLASTRES Emmanuelle	
CALLES Colette	
CAMUS Gabriel	
COMETTI Edwige	<i>Excusée</i>
ESPIC Xavier	
GIROT Ronan	<i>Excusé</i>
GROENEN Karine	
GUTH Dominique	
MANENT Corinne	
MOUMIN Jean-Marc	
RIOCROS Jean-Pierre	
SALEIL Georges	
TARROUX Francis	
TORRENT Marie-Jo	<i>Excusée</i>